

## BULLETIN MENSUEL

..... PUBLIÉ PAR LA .....

Chambre de Commerce Française  
DE MONTREAL

TIRÉ A MILLE EXEMPLAIRES

Prix d'Abonnement

10 francs par an.

SIÈGE DE LA CHAMBRE  
10 RUE DE L'HOPITAL,  
MONTREAL.Le Bureau est ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 hrs  
à midi et de 1 heure à 3 heures.Adresser toutes lettres et communications à la Chambre de  
Commerce Française de Montréal, à MONTRÉAL, CAN.

10 RUE DE L'HOPITAL

Adresse télégraphique : "GALLIA" Montréal.

## A Nos Lecteurs et Adhérents.

Au moment de mettre sous presse le présent numéro du Bulletin dont la publication a été retardée par un changement d'imprimeur, l'édifice du Board of Trade de Montréal, où se trouvaient nos bureaux, vient d'être détruit par un désastreux incendie—dans la nuit du 23 au 24 janvier. Dans ce désastre, dont on évalue à première vue, les pertes à une vingtaine de millions de francs, notre Compagnie perd son modeste mobilier, mais cette perte, d'ailleurs en partie couverte par l'assurance, n'est pas la plus sensible. Nous avons à regretter la destruction de notre bibliothèque et de nos archives, ainsi que de la collection d'échantillons, catalogues, etc., qu'on avait bien voulu nous transmettre. Cette perte-là sera difficile à réparer. Nous devons avoir recours à la bienveillance de notre gouvernement et du gouvernement canadien pour reconstituer notre série de documents publics et publications officielles. Nous nous trouvons aussi dans l'impossibilité de donner suite aux affaires engagées et nous devons prier ceux de nos correspondants, qui n'auraient pas encore reçu de solution, de vouloir bien nous écrire de nouveau à l'adresse :

"Chambre de Commerce Française, 10 rue de l'Hôpital, Montréal."

A ceux de nos lecteurs du Canada, qui ne conserveraient pas la série du Bulletin, nous demanderons de vouloir bien nous faire parvenir les numéros qu'ils pourraient avoir entre les mains, afin que nous puissions nous reconstituer une réserve.

Nous devons aussi remercier cordialement nos confrères de la Chambre de Commerce du District de Montréal, de la générosité avec laquelle ils ont bien voulu mettre leur local à notre disposition; quoique nous ayons pu trouver à nous loger sans retard, leur offre n'en mérite pas moins toute notre reconnaissance.

Comptes rendus des séances de la Chambre de  
Commerce Française de Montréal.

SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1900.

Extrait du procès-verbal de la séance du vingt décembre mil neuf cent, tenue sous la présidence de Mr. Emile Galibert, président.

Mr. le Consul Général de France assiste à la réunion.

Sont présents : MM. Jonas, J. Herdt, Bouesnel et Monier.

MM. Balcer et Beullac se font excuser.

Mr. Hostachy, boursier du Ministère du Commerce est autorisé à assister à la séance.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et approuvé.

Il est procédé au dépouillement du courrier de quinzaine qui contient plusieurs demandes de renseignements notamment sur les beurres et phosphates canadiens.

M. Monier, secondé par tous les membres présents, offre à M. E. Galibert les félicitations de la chambre pour sa nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur.

M. E. Galibert remercie M. Monier et tous les membres des sentiments qui lui sont exprimés et attribue au dévouement de ses collègues la plus large part du mérite qui lui a valu cette distinction. Il remercie particulièrement M. le Consul Général de France qui a bien voulu le signaler tout spécialement à l'attention du gouvernement.

#### SÉANCE DU 10 JANVIER 1901.

Extrait du procès-verbal de la séance de 10 janvier mil neuf cent un, tenue sous la présidence de M. Emile Galibert, président.

Sont présents : MM. Jonas, J. Herdt, de Sièyes, Bouesnel Beullac, Pinoteau, Chanterelle, Pony et Monier.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Il est procédé au dépouillement du courrier qui contient un certain nombre de demandes de renseignements notamment sur les velours et les saumons et homards.

M. le président donne lecture du rapport suivant :

#### RAPPORT.

Messieurs et chers collègues,

L'année qui vient de s'achever a été particulièrement féconde en événements heureux pour les intérêts commerciaux franco-canadiens. Deux d'entre eux surtout méritent de retenir tout spécialement notre attention : la grandiose exposition de Paris et l'établissement de la ligne directe franco-canadienne.

Des voix plus autorisées que la mienne ont proclamé l'éclat incomparable de l'exposition et fait ressortir son importance tant au point de vue des Arts et des Sciences qu'à celui du commerce et de l'industrie. Pour moi, ce que je suis heureux de constater avant tout, c'est la part considérable prise par le Canada à cette exposition. En participant comme il l'a fait à la "grande manifestation pacifique" de notre Patrie, le Canada n'a pas seulement donné des preuves nouvelles de son inaltérable affection pour la France, il a encore et surtout fourni au monde entier l'occasion de constater ses nombreuses richesses naturelles et le haut degré de progrès de son industrie. C'est avec une vive satisfaction que nous avons appris le beau succès de notre pays d'adoption à l'exposition et les nombreuses récompenses qui lui ont été accordées. Nous avons tout lieu de croire que ces résultats ne seront pas éphémères et que, désormais, le Canada, mieux connu en France, verra des relations plus suivies et plus intimes s'étendre et s'accroître avec notre mère-patrie, pour le plus grand avantage des deux pays.

Pour tirer de l'état actuel si encourageant des relations franco-canadiennes tout le parti que l'on peut en espérer, nous avons à notre disposition un excellent élément de succès : la ligne directe franco-canadienne de navigation à vapeur. Cette entreprise, vous le savez, ne s'est pas faite sans de nombreuses difficultés ; ses débuts ont été marqués aussi par une série de circonstances malheureuses qui ont, à un certain moment, fait craindre pour son existence. Enfin elle semble aujourd'hui, grâce surtout à l'appui du gouvernement canadien, être sortie victorieusement de cette crise et, consacrée pour ainsi dire par les nombreuses épreuves qu'elle a supportées, avoir devant elle de nombreuses années de prospérité. M. Poindron, l'infatigable représentant de la compagnie au Canada, est actuellement en France pour aider à la reconstitution sur des bases plus larges de la société, et nous ne doutons pas, connaissant son énergique et intelligente persévérance, que notre sympathique collègue ne parvienne au but de ses efforts. Pour résumer la situation actuelle, il nous suffira de dire que le plus difficile est fait : il s'agissait de prouver que l'entreprise était réalisable ; la preuve est faite aujourd'hui et bien faite.

Cette année encore la mort est venue faire sa moisson parmi nous. Cette fois, c'est l'un des fondateurs de notre compagnie qu'elle nous a pris, M. Fauchille dont le dévouement à toute œuvre française était bien connu et qui s'intéressait particulièrement à notre chambre. L'un de nos collègues, Mr. J. Brisset, a été aussi particulièrement éprouvé : dans le courant de la même année, il a eu la douleur de perdre son père et sa mère. Votre bureau, messieurs, s'est fait votre interprète en envoyant aux familles des défunts les compliments de condoléance de la chambre.

Il me reste maintenant à vous parler d'un fait personnel qui cependant vous touche de près. Il s'agit de ma nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur. Je dis que cette nomination vous touche de près, car je tiens à déclarer, et ceci est bien l'expression de mon opinion sans fausse modestie, que c'est à vous qu'en revient la plus grande part de mérite. C'est en effet à votre dévouement et à votre assiduité dans nos travaux que je dois d'avoir été récompensé par notre gouvernement ; je n'ai fait que diriger vos efforts, ce qui était tâche bien facile et agréable avec des collaborateurs tels que vous. Si donc la reconnaissance me fait un devoir d'adresser d'abord mes remerciements pour cette distinction si flatteuse au gouvernement de la république et à son digne représentant au Canada, M. le Consul Général ; elle me fait aussi, la reconnaissance, une obligation de rendre à chacun la part qui lui revient et de déclarer bien haut que vous m'avez mérité la faveur dont je viens d'être l'objet.

C'est en vous remerciant de tout cœur que je vais quitter la présidence de notre compagnie, mais en vous demandant cependant une dernière marque de votre

sympathie : celle de désigner comme mon successeur notre dévoué vice-président actuel, M. Jonas, et de forcer par l'unanimité de vos suffrages son irréductible modestie à battre en retraite devant la manifestation de votre volonté. (Applaudissement).

M. Jonas remercie M. Galibert des sentiments qu'il a bien voulu lui exprimer, mais insiste vivement auprès des membres de la chambre pour que, cette année encore, la présidence soit confiée à M. E. Galibert, déclarant formellement qu'il ne pourrait accepter la charge même si elle lui était offerte unanimement.

Il est procédé aux différents tours de scrutin nécessités par l'élection d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et de quatre conseillers pour 1901.

Sont élus à l'unanimité :

Président : M. Emile Galibert, Chevalier de la Légion d'Honneur, conseiller du commerce extérieur de la France.

Vice-Président : M. H. Jonas.

Trésorier : M. V. Rougier.

Secrétaire : M. J. B. Monier.

Conseillers : MM. J. Herdt, J. de Siéyès, A. Poindron et P. Beullac.

En présence de l'unanimité des suffrages de ses collègues, M. E. Galibert, malgré son vif désir de quitter le fauteuil présidentiel accepte encore cette année la présidence de la chambre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

### Visite à M. le Consul Général.

Le 1er janvier courant, la colonie française de Montréal, est allé saluer M. le Consul Général de France, représentant de la mère-patrie, qui recevait, de 11 heures à midi, à la chancellerie du consulat.

M. le Consul Général était assisté de M. du Chatel de Montrouge, consul, chef de bureau du consulat général et entouré de tout le personnel du consulat. La Chambre de Commerce française de Montréal était représentée par M. Emile Galibert, son président ; M. Henri Jonas, son vice-président ; M. J. B. Monier, son secrétaire ; MM. J. Herdt, J. de Siéyès, conseillers, et bon nombre de ses membres. L'Union Nationale française était représentée par son président M. Pierre Beullac ; la Société de Secours Mutuelle, par son président, M. Dubouley ; la Société des Vétérans des Armées de Terre et de Mer, aussi par son président, M. Dubray.

M. Galibert, et les présidents des sociétés que nous venons de nommer présentèrent au représentant de la France au Canada leur meilleurs souhaits et ceux de leurs commettants. M. le Consul Général, dans une de ces heureuses improvisations dont il a le secret, remercia les membres de la colonie et les sociétaires de leurs vœux. Après avoir fait rapidement le tableau du siècle qui vient de se terminer et qui a été mêlé de gloires et de tristesses, il termine par un chaleureux appel à la confiance.

Et la visite patriotique du jour de l'an se termina par un

défilé des visiteurs à qui M. le Consul Général et M. le Chancelier distribuèrent de vigoureuses et cordiales poignées de mains.

### Cà et Là.

Une bonne nouvelle pour le commerce français au Canada et aux Etats Unis. Il y a actuellement devant le congrès de Washington un projet de loi fixant au 1er janvier 1903, la date à laquelle le système métrique de poids et mesures deviendra obligatoire aux Etats-Unis. Il est tout probable, nous disent nos confrères américains, que ce projet sera adopté.

Et dans la prévision de cette adoption, on se prépare au Canada à vulgariser davantage le système métrique et à en imposer l'enseignement dans toutes les écoles du pays afin que, lorsqu'il sera établi aux Etats-Unis, on puisse en légiférer aussitôt que possible l'obligation au Canada, où il est déjà facultatif.

Comme les relations d'affaires entre les deux pays sont très intimes, il est impossible que le Canada résiste longtemps à la contagion de l'exemple et aux demandes de son commerce quotidien.

Il y a trois ans, les raffineries canadiennes avaient acheté en France 10,000 tonnes de sucre de betterave brut. Depuis, par suite probablement des variations du marché français, ces achats n'avaient pas été renouvelés. Or nous venons d'apprendre de source autorisée qu'une des raffineries de Montréal vient d'acheter 8,000 tonnes de sucre à nos sucriers du nord et que quatre vapeurs de la ligne Leyland vont charger ce sucre dans le port de Dunkerque, pour le transporter au Canada par voie de Boston. Non seulement nous avons à nous réjouir de voir la sucrerie française reprendre son débouché au Canada, mais nous voyons dans la reprise de ce débouché un nouvel et précieux élément de fret de sortie pour les vapeurs de la ligne franco-canadienne, lorsque sa flotte sera réorganisée.

Jusqu'ici, une seule fabrique de pâte à papier au Canada avait essayé le marché français, dont d'ailleurs, elle a continué à rechercher les débouchés, c'était la *S. ult St Mary Pulp and Paper Company*. Nous apprenons qu'une autre fabrique, de grande capacité, aussi, qui a écoulé jusqu'ici sa production sur le marché anglais va se faire représenter en France par un de nos compatriotes ; c'est la compagnie de Palpe de Chicoutimi. Le directeur de cette importante entreprise canadienne s'est aperçu que le marché français était plus profitable que le marché anglais, quoiqu'il soit plus exigeant. En Angleterre, il vendait sa pâte sèche sans avoir besoin de la perforer ; mais le prix qu'il peut obtenir en France lui a paru plus avantageux, même en déduisant le coût d'une machine à perforer et de la main-d'œuvre supplémentaire qu'elle exige.

Voici un tableau comparatif pour 1900 et 1899 des quantités de blé exportées de Montréal sur l'Europe. Les quantités sont données en minots de 60 livres anglaises :

		1900	1899
Blé .....	Minots	10,510,467	10,198,927
Maïs .....	"	11,888,534	13,709,538
Pois .....	"	1,666,711	1,272,701
Avoine .....	"	4,684,490	4,000,986
Orge .....	"	1,096,945	1,118,125
Seig'le .....	"	554,720	403,600
Sarrazin .....	"	306,621	168,756
Graine de lin .....	"	113,423	732,918
Totaux .....		30,724,951	31,191,551

Comme résultat de la loi passée par la législature d'Ontario ordonnant que les billots coupés sur les terres de la Couronne soient sciés au Canada, la quantité de bois exporté au Michigan est bien moindre cette année que l'an dernier. Voici la quantité de bois flotté au Michigan durant les sept dernières années : (en pieds mesure de planche.)

1893, 184,500,000 ; 1894, 301,000,000 ; 1895, 279,229,743 ; 1896, 274,388,654 ; 1897, 652,344,532 ; 1898, 274,388,654 ; 1899, 252,344,532 ; 1900, 45,850,485.

### La Subvention des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger

Pendant l'Exposition, parmi les nombreux congrès qui ont réuni à Paris les savants, les économistes, les industriels, les commerçants, un des plus intéressants à notre point de vue particulier, c'est celui des Chambres de Commerce françaises à l'étranger, auquel notre compagnie était représentée par un de ses membres, M. J. de Sicyes.

On y a discuté, ent'autres questions intéressantes, celle de la subvention que fait le gouvernement métropolitain à ces utiles institutions. Tout le monde fut d'avis que cette subvention est ridiculement mesquine. Une centaine de mille francs sont mis chaque année à la disposition du ministère du commerce pour ce service, et le ministre est obligé de partager cette mesquine pitance entre une trentaine de Chambres de Commerce. Ces Chambres ne peuvent évidemment pas fonctionner utilement pour le commerce du pays avec ces seules ressources ; elles doivent faire appel à la générosité et au patriotisme de leurs membres actifs et adhérents pour assurer un service qui est éminemment d'utilité publique.

En ce qui concerne notre compagnie, la subvention que nous recevons couvre la publication de notre bulletin, le loyer de notre local et une partie de nos frais généraux. Nos frais de correspondance, nos déplacements, s'il y a lieu, les appointements de notre personnel sont complètement à notre charge. Nous ne nous en plaignons pas ;

quoique cela nous fasse quelquefois juger avec quelque vivacité ceux de nos compatriotes qui, après avoir usé largement de nos services, refusent d'aider pécuniairement à notre œuvre. Mais il nous semble qu'il y a quelque chose d'humiliant, pour une grande et riche nation comme la France, à demander ainsi à des particuliers de sacrifier leur temps et leur argent pour l'utilité générale.

Si les commissions du budget de la Chambre et du Sénat voulaient bien consacrer à cette question l'attention qu'elle mérite, il n'est pas possible que l'on pût refuser au ministre du commerce un crédit suffisant pour assurer, d'une manière convenable, l'existence des Chambres de Commerce françaises à l'étranger.

Mais il y a encore autre chose. Cette subvention si maigre que nous recevons est tout à fait précaire. On nous la donne pour l'année qui vient de s'écouler, sans nous en promettre autant, sans nous en promettre du tout pour l'année qui va suivre. De sorte que notre budget n'est jamais arrêté d'avance ; nous ne savons jamais ce que nous deviendrons dans un an, dans quelques mois, dans quelques jours ; s'il ne nous faudra pas suspendre nos publications, donner congé à notre propriétaire, congédier notre personnel.

Nous ne tenons pas compte, il est vrai, de ces possibilités désastreuses pour notre œuvre et la précarité de nos ressources ne nous a jamais empêchés d'entreprendre des travaux de longue haleine. Mais combien ces travaux nous seraient plus faciles, plus agréables et combien nous y mettrions plus d'entrain si nous étions seulement assurés du nécessaire pour le lendemain !

Si les délibérations du congrès sur ces questions avaient pour résultat de décider les commissions du budget de la Chambre et du Sénat, d'abord, à nous assurer notre subvention par une loi ; ensuite, à augmenter cette subvention dans une proportion suffisante pour nous permettre de faire face honorablement aux exigences de notre situation, nous mettons en fait que les travaux des Chambres de Commerce françaises à l'étranger produiraient des résultats beaucoup plus appréciables, beaucoup plus productifs et beaucoup plus utiles au commerce français qu'on ne peut en attendre avec les ressources actuelles.

### La Banque Provinciale du Canada.

Nous signalons à nos lecteurs le compte rendu, publié ailleurs dans ce Bulletin, de la première Assemblée Annuelle de la Banque Provinciale du Canada. Cette Banque a inauguré dans la pratique de ces institutions des réformes qui la rapprochent sous le rapport de la stabilité et de la protection des intéressés, des banques les mieux administrées de l'Europe. C'est une innovation que, étant donnée l'expérience de ces dernières années, nous ne pouvons que hautement approuver.

## LES HOMARDS

Rapport sur la réglementation de la Pêche et de la mise en conserve des Homards

(Du Bulletin de la Chambre de Commerce du District de Montréal.)

(Suite.)

A Lunenburg, la pêche du homard commence dès le premier janvier. Le homard qu'on prenait, s'expédiait vivant à Boston, et on peut avoir une idée de l'importance de ces expéditions en consultant le tableau suivant qui ne contient pourtant que les expéditions du port de Yarmouth et pour la seule campagne de 1896 :

Date	Nombre de paniers	Valeur
1896— Janvier .....	3,382 .....	\$33,999
Février.....	2,395 .....	28,330
Mars .....	1,802 .....	23,587
Avril .....	10,669 .....	70,594
Mai .....	6,979 .....	53,983
Juin .....	4,341 .....	34,693
Juillet .....	989 .....	8,766
	20,557	\$253,952

La pêche est outrée à Ingonish, ainsi qu'à l'Ardoise. A Meat Cove, la manière d'opérer présente de sérieuses objections. Les pêcheurs manquent de prévoyance à tendre un aussi grand nombre de trappes dans le voisinage immédiat les unes des autres. Plusieurs fabriques exploitent les mêmes fonds, ce qui aura pour résultat inévitable de les ruiner.

A Georgetown, dans l'île du Prince-Edouard, quelques paqueurs considèrent que la dernière campagne est la plus mauvaise de la dernière décade.

Il y a un trop grand nombre de homarderies; ainsi, à Miminegash, sur une distance de 25 milles, on compte quatorze homarderies; c'est beaucoup si l'on se base sur le rendement de ces fonds.

Aussi y a-t-il diminution dans la pêche :

A Newport, par exemple, on constate une forte diminution sur l'année précédente.

Aux îles de la Madeleine, là où il y avait dix bateaux de pêche l'année précédente, il y en a maintenant vingt.

En voilà plus qu'il ne faut, je crois, pour établir d'une manière indiscutable que la pêche au homard avait été outrée;—qu'au point de vue de la taille et de la quantité, il y a eu diminution;—il me reste à montrer maintenant par quels moyens condamnables on ruine les pêcheries, et si on ne se hâte de prendre les moyens les plus radicaux pour mettre un terme au massacre, avant peu le homard aura disparu de nos eaux.

J'ai donné plus haut un relevé du nombre de trappes employées pour la pêche du homard, afin de donner une idée plus complète de cette industrie et aussi pour mettre

le lecteur en état de se faire une idée très imparfaite encore de la destruction qui se fait de ce crustacé; j'ai compilé le tableau ci-après :

	Homarderies	Trappes	Ouvriers employés
Nouvelle-Ecosse .....	231 .....	645,167 .....	5,185
Nouveau-Brunswick..	199 .....	243,719 .....	4,574
Île du Prince-Edouard	230 .....	284,285 .....	.....
Province de Québec ..	154 .....	162,470 .....	2,769

Le surintendant des pêcheries de la Nouvelle-Ecosse, dans son rapport de 1896, dit :

“J'ai lieu de croire que la loi ayant trait aux crustacés œuvés, est violée, non pas par les propriétaires de homarderies, mais par les pêcheurs. Presque toujours, lorsqu'un pêcheur retire de ses trappes un homard œuvé, il fait disparaître toute trace de *frai* en frottant le crustacé contre le platbord du bateau. C'est là le procédé auquel ils ont recours pour éluder les règlements. Si le ministère offrait, par arrêté, dans chaque district, une récompense à ceux qui dénonceraient les contrevenants, il n'y a pas le moindre doute que cela aurait un bon effet!”

Il ne faudrait pas croire, cependant, que cette pratique est inhérente au Canada. Elle existe aussi en Angleterre, mais dans ce cas, le but est de recueillir les œufs que l'on vend séparément sous forme de caviar, tandis qu'ici ces œufs sont perdus.

Au cours d'une conférence qu'il faisait à l'exposition internationale des pêcheries de Londres, en 1883, sur la culture artificielle du homard, M. W. Saville Kent, attirant l'attention de l'auditoire sur les pratiques des pêcheurs de homards anglais, résumait ainsi qu'il suit les causes qui ont le plus contribué à la ruine des pêcheries de homards, lesquelles peuvent se ramener à trois catégories :

- 1o. Pêche à outrance ;
- 2o. Destruction du crustacé au-dessous de la longueur réglementaire ;
- 3o. Consommation des œufs pour l'alimentation.

Les gourmets achètent à prix d'or les œufs de homards, qu'ils utilisent pour colorer certaines sauces qui servent de condiments très estimés. Du reste, on aura une idée de la quantité énorme de homards détruits en consultant le rapport de M. T. Wilmot, sur la culture artificielle du homard.

L'inspecteur Ford dit dans son rapport de 1896 :

“Il a été exporté aux États-Unis, du seul comté de Shelburne,—au delà de 3,000 tonneaux de homards vivants.—Il est clair que cet état de choses ne pourra durer bien longtemps. D'autant plus que, malgré la surveillance exercée par les gardes-pêche, un grand nombre de homards *courts* sont détruits par les pêcheurs.

“Des mesures énergiques devront être prises si l'on veut que cette branche de nos industries conserve indéfiniment l'importance qu'elle a acquise.”

L'inspecteur Pratt attire l'attention du gouvernement sur le fait que, par suite d'un règlement actuellement en

vigueur dans l'Etat du Maine (défendant de pêcher les homards de moins de 10½ pouces de longueur), quelques uns des fabricants de conserves de ces Etats ont jugé à propos de traverser la frontière pour ériger des homarderies sur notre territoire.

L. E. MORIN, père.

(A suivre.)

## Importation Française au Canada

(Suite.)

### OBJETS D'ALIMENTATION

	1898	1899
<i>Prunes et pruneaux</i>		
France .....	\$ 9,264	\$ 9,433
Grande-Bretagne .....	5,211	992
Etats-Unis .....	89,508	85,982
Allemagne .....	.....	.....
Autriche .....	6,453	25,726
<i>Amandes écailées</i>		
France .....	2,228	7,978
Grande-Bretagne .....	307	774
Etat-Unis .....	5,203	6,275
Allemagne .....	.....	.....
Espagne .....	33,074	44,501
<i>Amandes non écailées</i>		
France .....	6,065	11,925
Grande-Bretagne .....	108	765
Etats-Unis .....	4,388	13,753
Espagne .....	13,456	16,315
Italie .....	75	.....
<i>Noix non écailées</i>		
France .....	52,764	54,853
Grande-Bretagne .....	208	522
Etats-Unis .....	8,204	12,063
Espagne .....	754	215
<i>Noisettes, etc., non écailées</i>		
France .....	696	1,870
Grande-Bretagne .....	653	2,105
Etats-Unis .....	65,049	71,931
Italie .....	9,585	12,108
Espagne .....	3,831	1,280
<i>Cerneaux</i>		
France .....	21,763	20,707
Grande-Bretagne .....	227	161
Etats-Unis .....	3,739	6,008
Espagne .....	842	254
<i>Fruits en bocaux ou en boîtes</i>		
France .....	3,958	4,902
Grande-Bretagne .....	3,768	5,968
Etats-Unis .....	33,562	46,825
<i>Sirops de fruits</i>		
France .....	651	519
Grande-Bretagne .....	8,396	8,669
Etats-Unis .....	5,617	5,604

### Pâtes alimentaires

France .....	12,229	14,901
Grande-Bretagne .....	852	469
Etats-Unis .....	7,971	13,480
Allemagne .....	6	15
Italie .....	2,624	4,460

### Gelées et confitures

France .....	2,247	1,058
Grande-Bretagne .....	32,950	41,918
Etats-Unis .....	3,584	8,825
Allemagne .....	3,396	.....

### Gélatine

France .....	3,909	5,117
Grande-Bretagne .....	14,976	15,119
Etats-Unis .....	14,350	16,307
Allemagne .....	6,751	10,944

### Anchois et sardines à l'huile

France .....	42,127	36,182
Grande-Bretagne .....	33,886	39,802
Etats-Unis .....	2,994	7,393

### Moutarde liquide (française)

France .....	459	570
Grande-Bretagne .....	4	12
Etats-Unis .....	3,328	5,309

### Eaux minérales

France .....	12,234	8,144
Grande-Bretagne .....	16,591	11,621
Etats-Unis .....	8,990	6,943
Allemagne .....	15,161	16,524
Australie .....	4,215	4,204

### Marinades en jarres, flacons, etc.

France .....	1,842	2,917
Grande-Bretagne .....	66,326	70,614
Etats-Unis .....	31,280	29,620
Allemagne .....	.....	4

### Fromage

France .....	1,681	2,612
Grande-Bretagne .....	1,587	2,267
Etats-Unis (1) .....	925,952	660,642
Italie .....	827	495

### Viandes en boîtes

France .....	849	2,551
Grande-Bretagne .....	7,555	4,918
Etats-Unis .....	70,658	148,787
Australie .....	12,316	20,787

### Extraits de viandes et soupes

France .....	248	461
Grande-Bretagne .....	51,699	28,864
Etats-Unis .....	28,892	24,268
Allemagne .....	340	456
Australie .....	616	336

### Sauces en flacons

France .....	383	220
Grande-Bretagne .....	44,707	38,174
Etats-Unis .....	15,700	19,045

(1) Transit.

<i>Eaux-de-vie (brandy)</i>					
France .....	255,346	276,868	France .....	1,067	2,813
Grande-Bretagne.....	42,552	30,812	Grande-Bretagne .....	260	531
Etats Unis .....	1,550	2,756	Etats-Unis .....	52	348
<i>Tafia et cordiaux, apéritifs, etc</i>			<i>Saccharine</i>		
France .....	20,660	28,693	France .....	2,329	1,508
Grande-Bretagne .....	8,378	11,382	<i>Vinaire</i>		
Etats-Unis.....	5,883	6,704	France .....	269	1,554
Chine.....	3,636	4,553	Grande Bretagne .....	8,640	7,749
<i>Rhums</i>			Etats Unis .....	4,658	4,850
France .....	3,598	6,996	Allemagne.....	1,351	1,328
Grande-Bretagne .....	11,635	15,805	<i>Légumes en conserves</i>		
Etats-Unis .....	83	272	France .....	23,448	24,662
Antilles Anglaises.....	6,140	6,669	Grande-Bretagne.....	4,945	2,395
Guyane Anglaise.....	8,090	10,486	Etats-Unis.....	17,998	35,122
<i>Vins médicinaux</i>			Chine .....	639	618
France .....	4,678	5,230	<i>Légumes frais, salés et secs</i>		
Grande-Bretagne .....	232	31	France .....	403	62
Etats Unis .....	257	290	Grande-Bretagne.....	21,607	16,043
Autriche.....	549	366	Etats-Unis.....	140,405	150,515
<i>Vermouth</i>			Allemagne .....	5,272	.....
France.....	4,999	7,171	Chine .....	4,610	5,742
Grande-Bretagne .....	587	1,788	Australie .....	1,780	.....
Etats Unis.....	353	450	(A suivre)		
Italie.....	1,288	1,281	<b>Première Assemblée Générale des Actionnaires de la Banque Provinciale du Canada.</b>		
<i>Vins légers non mousseux</i>			La Banque Provinciale du Canada a tenu la première assemblée générale de ses actionnaires aux bureaux de la Banque, Place d'Armes, mercredi, le 23 courant.		
France.....	67,972	86,216	Le rapport du Bureau de Direction a rencontré l'approbation et mérite les félicitations unanimes de l'Assemblée.		
Grande-Bretagne .....	6,601	8,363	Les innovations apportées par ce Bureau à l'administration universellement adoptée jusqu'ici par toutes les banques a produit les résultats les plus heureux qui n'ont pas manqué d'éveiller l'attention du commerce et de la haute finance.		
Etats-Unis .....	14,950	13,181	On peut dire que ce Bureau de Direction a greffé sur le système de banques canadiennes la plus prudente protection qui existe actuellement dans les banques françaises et même dans la plupart des banques européennes.		
Espagne.....	41,952	34,366	D'après la loi des banques au Canada, l'administration toute entière est dévolue au Bureau de Direction, qui, chaque année, reçoit des actionnaires le mandat des plus étendus, c'est sur lui seul, en conséquence, que doit reposer la confiance entière du public en général.		
Allemagne .....	7,375	10,178	Les Directeurs de la Banque Provinciale du Canada ont eu l'heureuse idée de s'adjoindre dans leurs fonctions, quant à ce qui concerne l'administration de leurs dépôts d'épargne, un second bureau composé des actionnaires les plus éminents et les plus intéressés de la Banque. Ce second Bureau formé de Commissaires-Censeurs a donc pour mission de protéger les intérêts du public en général et plus spécialement de sauvegarder les petites économies de l'ouvrier et du travailleur. Avec une pareille mission, on comprend facilement que des hommes de la valeur des Commissaires-Censeurs de la Banque Provinciale du Canada fussent en position de rendre de bien grands services au Bureau de Direction, surtout quand ils ont comme Président, pour les aviser et conseiller la tête de la magistrature de la Province de Québec, dans la personne de Sir Alexandre Lacoste.		
Italie.....	3,792	4,700			
<i>Vins dépassant 26 degrés</i>					
France.....	2,257	2,442			
Grande-Bretagne.....	22,683	28,093			
Etats Unis .....	5,851	6,764			
Espagne.....	58,783	57,327			
Portugal .....	28,408	26,897			
Italie .....	2,862	4,471			
Chine.....	5,071	5,901			
<i>Champagnes</i>					
France .....	165,044	183,714			
Grande-Bretagne.....	6,769	29,334			
Etats-Unis.....	6,766	25,734			
Allemagne.....	13,016	3,394			
<i>Sucre brut</i>					
France .....	533,396	.....			
Grande-Bretagne .....	57,840	3,344			
Etats-Unis .....	390,513	165,915			
Allemagne .....	1,775,740	2,698,814			
Antilles Anglaises.....	223,052	308,500			
Indes Hollandaises.....	241,934	145,825			
Indes Espagnoles .....	140,606	18,899			
Pérou.....	350,875	.....			
Antilles Espagnoles.....	73,786	.....			
<i>Sucre candi, bonbons, etc.</i>					
France .....	3,731	3,921			
Grande-Bretagne .....	45,642	57,969			
Etats Unis.....	51,986	49,316			

Cette première preuve de sage administration de la part du Bureau de Direction a confirmé l'heureuse impression créée dans le public par la nouvelle de sa formation, il y a quelques six mois, et l'on peut dire, sans exagération, qu'il est impossible de trouver dans la Province de Québec, des gens mieux qualifiés pour remplir leur position sous le rapport de la renommée comme de la fortune et de l'habileté.

Nous donnons ci-après les noms des Messieurs qui composent respectivement les Bureaux de Direction et des Commissaires-Censeurs : tous ont été continués en office pour une autre année, sauf Monsieur le docteur E. P. Lachapelle, Chevalier de la Légion d'honneur, choisi comme Commissaire-Censeur, en remplacement de Monsieur D. O. Bourbeau, décédé, et le Révérend Monsieur Quinlivan, l'un des membres les plus distingués de la Compagnie des Messieurs de St-Sulpice, pour la nomination duquel on a dû augmenter le nombre des Commissaires-Censeurs.

Sir Alexandre Lacoste, au nom des deux bureaux, a proposé un règlement approuvé unanimement, qui aura pour effet de diviser les opérations de la Banque en deux catégories distinctes, l'une ayant trait aux affaires commerciales, pour lesquelles seront réservés le Capital, la Circulation et les dépôts commerciaux de la Banque, et l'autre comprenant tous les dépôts d'épargne dont l'emploi sera strictement retreint aux prêts garantis par des actions de compagnies incorporées, des débetures municipales ou autres valeurs de tout repos.

On a vivement félicité les deux Bureaux de cette nouvelle mesure de prudence qui soustrait toutes les épargnes du peuple aux risques inévitables du commerce.

#### BUREAU DE DIRECTION :

M. G. N. Ducharme, capitaliste, maire de Ste-Cunégonde, de Montréal.

M. G. B. Burland, industriel, millionnaire bien connu de Montréal.

L'Hon. Louis Beaubien, ex-commissaire d'agriculture et l'un des plus grands propriétaires de Montréal.

M. H. Laporte, de l'importante maison Laporte, Martin & Cie, épiciers en gros, échevin et président du comité des Finances de la cité de Montréal.

L'Hon. J. A. Paquet, sénateur, marchand-industriel millionnaire de Québec.

M. A. S. Hamelin, de Montréal, ancien associé de la maison Hudon, Hébert & Cie., Auditeur.

M. Tancrede Bienvenu, le gérant général.

#### COMMISSAIRES-CENSEURS.

Sir Alexandre Lacoste, juge en chef de la cour du Banc de la Reine.

L'Hon. J. G. Laviolette, ex-conseiller législatif.

L'Hon. N. C. Cormier, conseiller législatif, industriel de Plessisville, P. Q.

Révérend Père Quinlivan, membre de la Cie des Messieurs de St-Sulpice.

Docteur E. P. Lachapelle, Chevalier de la Légion d'Honneur.

M. Albert Lussier, député de Verchères, seigneur de Varennes.

## Revue Commerciale

Montréal, 15 janvier 1901.

L'agence Bradstreet publie le tableau suivant des faillites au Canada et à Terre-Neuve l'année dernière ainsi que l'année précédente :

Provinces	1900	Nombre	1899
Ontario.....	522		488
Québec.....	508		539
Nouveau-Brunswick.....	35		53
Nouvelle-Ecosse.....	58		78
Ile du Prince-Edouard.....	3		3
Manitoba.....	77		39
Territoires du N.-O.....	18		7
Colombie Anglaise.....	112		78
Total, Canada.....	1333		1285
Terre-Neuve.....	3		20
St-Pierre et Miquelon.....	1		...

Quant au passif de ces faillites, le tableau suivant en donne le détail par province :

Provinces	1900	1899
Ontario.....	\$2,867,355	\$2,374,977
Québec.....	5,858,233	6,730,230
Nouveau-Brunswick.....	200,700	643,041
Nouvelle-Ecosse.....	31,107	436,472
Ile du Prince-Edouard.....	47,800	9,100
Manitoba.....	715,967	458,018
Territoires du N.-O.....	133,387	50,193
Colombie Anglaise.....	631,721	355,560
Total, Canada.....	\$10,786,276	\$11,077,891
Terre-Neuve.....	\$2,550	\$37,400
St-Pierre et Miquelon.....	2,000	.....

L'agence fait remarquer que, si le nombre des faillites est augmenté de 3.7 p.c., il y a, par contre, une diminution de 2.6 p.c. dans le montant du passif.

L'actif apparent de ces faillites était, en 1900, de \$4,244,932, et en 1899, de \$4,507,608.

Il ne faut pas trop s'étonner de trouver 1,300 faillites au Canada, où le nombre de commerçants—les seuls qui fassent faillite—sont au nombre d'environ 12,000. C'est à peu près 11 p.c. Dans ce nombre sont compris, d'ailleurs, un certain nombre de sociétés par actions, banques ou établissements industriels qui, s'ils ne font pas nombre, grossissent beaucoup le total du passif. Cette année, une compagnie d'entrepôts frigorifiques y figure pour un passif de \$850,000. L'année dernière, il y avait une banque, dont le passif dépassait deux millions de dollars.

D'après l'expérience des agences, d'ailleurs, il y a au Canada et aux Etats-Unis, sur 100 marchands, 25 qui font de l'argent, 30 ou 40 qui gagnent à peu près leur vie ; le reste perd de l'argent chaque jour et est destiné tôt ou tard à faire faillite. La date de la culbute finale dépend le plus souvent du capital mis dans les affaires au début. Quelquefois le capital est à peu près fictif dès le début et l'affaire marche tant que les fournisseurs du gros sont suffisamment arrosés, car le crédit est si facile et la concurrence si vive entre les maisons de gros ! Les faillites des commerçants de gros proviennent surtout de trois causes principales : l'ambition de faire plus d'affaires que le capital disponible ne l'autorise, la vente à trop bon marché et à crédits trop risqués sous l'impulsion de la concurrence, et la spéculation en dehors de la ligne régulière de leur commerce.

Ces données sont de nature à faire comprendre aux négociants français combien il est important pour eux de s'assurer, en écrivant à la Chambre de Commerce française de Montréal, de la solvabilité de ceux avec qui ils ont l'intention d'entrer en relations d'affaires.

L'année 1900, d'ailleurs comme l'année 1899, a été prospère pour le commerce au Canada, surtout si on les compare aux années de la période 1893-1897. Le commerce extérieur, importation et exportation, a dépassé de \$40,000,000 en chiffres ronds celui de 1899. Dans cette augmentation le commerce avec la France fournit un demi million de dollars, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter. Le commerce du Canada avec l'Allemagne accuse une augmentation d'un demi million de dollars à l'importation d'Allemagne, et une diminution de plus d'un million à l'exportation du Canada en Allemagne. Nous avons exposé, le mois dernier, les raisons de cette diminution.

Le commerce des fêtes, à l'intérieur, a été particulièrement actif et lucratif. Aussi espère-t-on que la période de recrudescence de sinistres commerciaux qui suit l'inventaire de fin d'année, sera moins chargée que de coutume.

*Grains.*—Le blé d'Ontario a eu ces jours-ci un moment de reprise, en même temps que le marché des Etats-Unis se livrait à un mouvement de hausse assez prolongé, bien qu'il fût en grande partie spéculatif. Il y a maintenant des signes de faiblesse et, quoique les cotes ne soient pas changées encore, il est probable que, lorsque notre revue sera sous les yeux de nos lecteurs de France, on pourra acheter à meilleur marché. Pour le moment on cote de 67 à 68c, pris sur place à l'ouest de Toronto, ce qui correspond à 76 ou 77c au port d'embarquement, soit de 13 fr. 45 à 13 fr. 65 les 100 kilos.

L'avoine blanche no 2 a eu quelque demande dans la province d'Ontario, plus favorisée par les tarifs de transport par rail. On a acheté dans les prix de 26 à 27c sur place, soit de 31 à 32c franco bord, ce qui correspond aux prix de 10 fr. 40 à 10 fr. 70 les 100 kilos. Le seigle est coté 51 cents le minot (56 livres); l'orge 40 cents le minot (48 livres), et le sarrasin 48 cents le minot (48 livres) sur place, à l'ouest de Toronto.

*Légumes secs.*—Les pois no 2 n'ont pas d'écoulement à l'exportation; la cote à Montr. al est de 60 à 61 cents le minot de 60 livres. On n'a pas encore commencé à les coter pour livraison en mai. A l'ouest de Toronto on les cote 51 cents. Les haricots blancs (*pea beans*) ne sont pas sur le marché en quantité suffisante pour intéresser l'exportation. Le prix sur place en est fermé à \$1.50 le minot (60 livres).

*Farines.*—Pas d'exportation possible en farines aux prix actuels. On cote sur place les meilleures farines de blé de Manitoba: fortes, de \$4.15 à \$4.20; patentes, de \$4.45 à \$4.50; les farines d'Ontario valent, *Straight Rollers*, de \$3.35 à \$3.40; patentes de blé d'hiver, de \$3.75 à \$4.00.

*Foin pressé.*—A l'influence des hauts prix sur les mar-

chés des Etats-Unis, est venue se joindre celle d'une nouvelle commande de deux mille tonnes par le gouvernement anglais pour sa cavalerie dans l'Afrique du Sud. Aussi les cultivateurs sont-ils très difficiles à aborder et demandent des prix supérieurs à ceux du marché de Montréal. On a fait des achats à la campagne en No 1 \$10.50 la tonne de deux mille livres, sur wagon, et en No 2 à \$9.50; tandis que ces sortes ne font guère que \$11.00 et \$10.00 respectivement à Montréal; mais comme Montréal n'a pas de stocks, c'est à la campagne qu'il faudrait s'adresser pour une commande de quelque importance.

*Bois de construction.*—Il ne se fait rien en ce moment au Canada en chargements complets; nos vendeurs sont en Angleterre, où ils suivent le marché et ils nous reviendront dans quelques semaines avec des contrats pour expédition cet été. La demande des Etats-Unis n'a pas repris. Toutefois la rareté des stocks disponibles en parties moindres qu'un chargement complet, maintient ces stocks à des prix élevés, dont on ne prévoit pas la prochaine diminution. La coupe dans les forêts se poursuit dans d'excellentes conditions et la chute de neige est déjà assez abondante pour promettre beaucoup d'eau au printemps pour le flottage; il y aura donc production énorme de grumes, en épinette (*spruce*) surtout, tant pour le bois de construction que pour le bois à pâte.

Les pâtes de bois sont encore très chères. Au printemps prochain, nous aurons probablement quatre grandes fabriques produisant la pâte chimique: une au Sault Sainte-Marie, province d'Ontario, et trois dans la province de Québec: Grand'Mère, Shawinigan et Chicoutimi. Cette dernière fonctionne déjà depuis quelques années, les deux autres sont en cours de construction.

*Peaux en poil.*—La peau de bœuf, au Canada, en cette saison, est de qualité inférieure; souvent elle est attaquée par un parasite qui y laisse des trous; aussi on la paie généralement moins cher. Le prix courant, à la boucherie, est maintenant de 7½ cents la livre pour No 1, 6½ cents pour No 2 et 5½ cents pour taureaux. La peau de veau est inchangée à 8 cents pour No 1 et 6 cents pour No 2; ces prix sont nominaux, car l'article est très rare. La peau d'agneau en laine vaut 90 cents la pièce.

*Laines canadiennes.*—Le marché des laines du pays est toujours dans la même situation; il y a absence presque totale de demande et les prix sont nominaux. On cote la toison de 16 à 17 cents la livre et la laine arrachée, lavée à dos, de 17 à 18 cents.

*Animaux de bouche ic.*—Après les fêtes, nos marchés ont été un moment encombrés par la quantité de bétail de qualité commune qui n'avait pas trouvé acheteur au bon moment et les prix pour ces sortes sont descendus très bas, à 1½ cents à 2 cents la livre; mais cet encombrement commence à disparaître et les prix remontent, surtout pour le bétail de choix. On a payé ces jours-ci de 4½ à 5 cents la livre sur pied pour le bétail propre à l'exportation, avec

perspective de vendre à 12c à Londres. Le mouton s'est bien tenu tout le temps entre  $2\frac{1}{2}$  et  $2\frac{3}{4}$  cents sur pied.

**Salaison.**—Sur tout le continent Nord Américain on constate une diminution des arrivages de pores aux marchés. Chicago et les autres centres de l'industrie porcine aux Etats-Unis ont haussé considérablement leurs prix. Au Canada, la même disette se fait sentir ; les fabricants de salaisons ont été obligés, pour se procurer leur matière première, de payer le porc en carcasse—c'est-à-dire tué, vidé et gelé, forme sous laquelle on vend généralement ici le porc—jusqu'à \$8.50 les 100 livres, par wagons complets, et la boucherie a payé, en petits lots, jusqu'à \$9.50. Au dernier marché, les pores gras sur pied ont fait jusqu'à \$7.50. C'est une hausse générale de 40 à 50 p. c. sur les prix des années précédentes. Il faudra nécessairement que les prix des salaisons soient haussés en proportion, ce qui, au point de vue du jambon et du lard fumé, peut intéresser quelques importateurs français. Déjà le lard salé a été haussé de  $\frac{1}{2}$  cent par livre et le jambon de 1 cent ; mais ce n'est qu'un commencement et nous verrons probablement des prix beaucoup plus élevés.

## Revue Financière

Il y a resserrement des fonds disponibles pour la circulation sur notre place. La spéculation à New-York a fait affluer vers cette ville nos capitaux qui y trouvent de bons placements à  $5\frac{1}{2}$ , 6 et même 7 p. c. ; et c'est autant d'enlevé à la place de Montréal. Les banques demandent aujourd'hui 6 p. c. pour les prêts sur titres, remboursables à demande. Le bon papier de commerce, toutefois, est encore escompté à 6 p. c., ou, tout au plus à 7. Les prêts hypothécaires sont fermes à 5 p. c., taux minimum pour grosses affaires et garantie de premier ordre.

La bourse de Montréal a été très active, depuis le commencement du siècle et ballottée de la hausse à la baisse par les fluctuations assez violentes des bourses de Londres et de New-York. En ce moment, la cherté des fonds et la réaction à New-York, la baisse du Pacifique Canadien à Londres et la dégringolade des valeurs minières, ont affecté toute la cote, qui a perdu à peu près tout le gain acquis dans les premiers jours de janvier. La fusion des compagnies d'éclairage et de force électrique, dont on parlait depuis longtemps, paraît à la veille de sa réalisation. Les financiers qui ont mené l'opération ont acquis des intérêts prépondérants dans les compagnies intéressées, non sans faire hausser considérablement les actions de ces compagnies ; il ne reste plus qu'à obtenir du parlement provincial certains pouvoirs et à faire constituer légalement la

compagnie qui va survivre et qui portera le nom de *The Light & Power Company of Montreal*, au capital de 25 millions de dollars.

Le change sur Londres est coté aux banques comme suit : 60 jours de vue \$4.88 à \$4.88 $\frac{1}{4}$  ; 3 jours, \$4.89 $\frac{1}{2}$  à \$4.89 $\frac{3}{4}$  ; transferts par le câble \$4.90. Les chèques sur New-York sont à  $\frac{1}{8}$  ou  $\frac{1}{4}$  de prime et les chèques sur Paris, de 5 fr. 15 $\frac{1}{2}$ , à 5 fr. 16 $\frac{1}{2}$ .

## TEMPERATURE DU MOIS DE DECEMBRE 1900

Relevée par MM. Hearn et Harrison, opticiens, à Montréal, rue Notre-Dame, 1640 et 1642.

Déc.		Fahrenheit		Centigrade		Nov.		Fahrenheit		Centigrade		
Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.	Max.	Min.	Date	Max.	Min.
1	40	32	45	0	17	12	0	-12	-18			
2	36	32	2.5	0	18	12	-2	-12	-19			
3	38	32	3.5	0	19	34	12	1.5	-12			
4	37	31	3	-0.5	20	38	28	3.5	2			
5	29	21	1.5	6	21	25	15	-3.5	-9			
6	32	27	0	-2.5	22	22	10	-5.5	-12			
7	34	24	1.5	-4	23	38	16	2.5	-8.5			
8	25	15	-3.5	-9	24	42	20	6	-6.5			
9	20	0	6.5	-18	25	34	28	1.5	-2			
10	5	-10	-15	-23.5	26	28	24	-2	-4			
11	11	5	-11.5	-15	27	16	0	-8.5	-18			
12	8	-6	-13	-21.5	28	36	16	2.5	-8.5			
13	15	3	-9	-16	29	34	8	1.5	-13			
14	12	-6	-11	-21.5	30	35	18	2	-7.5			
15	15	5	-9	-15	31	40	22	4.5	-5.5			
16	11	5	-11.5	-15								

—Signifie au-dessous de zéro.

## PETIT COURRIER

### DEMANDES D'AGENTS

M. Pierre Germain, vins de Bourgogne, à Beaune (Côte d'Or) France.

M. L. Leguay, 3 rue des Remparts-d'Ainay, à Lyon, demande un représentant au Canada pour la vente de ses sèrieries.

M. L. Israël, ancien négociant exportateur, 9 Place des Ternes, à Paris, désire entrer en relations avec agents canadiens pour leur faire obtenir la représentation de maisons françaises.

Le journal *Le Bois*, 26 rue Caumartin à Paris, demande des correspondants pouvant livrer des bois en France.

M. A. Couspeire, 8 rue Drouot à Paris, demande la représentation pour la France d'une bonne maison canadienne pour la vente de madriers d'épinette.

M. Victor Guédé, pelleteries et fourrures, 9 rue Baillif, à Paris, désire entrer en relations avec des maisons du Canada pour la consignation ou la représentation de tous articles de pelleteries brutes ou apprêtées pouvant s'employer en fourrures. Références sur demande.

MM. Chemineaud Frères, à Jarnac-Cognac, eaux-de-vie.

Debouchaud et Cie, à Nersac (Charente), fabrique de feutres en tous genres pour papeteries.

M. Paul Garnaud, spécialité de vins fins de Bordeaux et vieilles eaux-de-vie de Cognac à Gondeville St-Même sur Cognac (Charente) France

M. Martin Boussuge, fils, de Narbonne, demande agent pour vendre ses vins au Canada.

La maison A. Magnier & Cie, de Blauzac-sur-Cognac, demande un représentant pour la vente au Canada de ses eaux-de-vie.

MM. Charles Polack et Fils, à Dijon, propriétaires de grands crus de Bourgogne.

M. J. Bellanger, de Laval (Mayenne), manufacturier de tissus de coutil en tous genres.

A. Carpentier & Cie, vins et spiritueux, à Caudéran, près Bordeaux.

Mme Veuve A. Fieux, grands vins mousseux. Lons-le-Saulnier (Jura).

M. G. Soullier, 122 avenue de Neuilly à Neuilly-sur-Seine, sollicite représentation de maisons canadiennes désireuses de traiter des affaires sur le marché de Paris.

La maison Marchand-Duvigneau et Cie, rue du Pont de la Mousque, 32, à Bordeaux, demande à représenter sur la place de Bordeaux des maisons canadiennes se livrant à l'exportation.

Henri Darviot, vins de Bourgogne, Beaune (Côte d'Or).

M. Alfred Lequeux, vins de Champagne. Châlons-sur-Marne (Marne).

G. Bonhomme & Cie, à Cognac, (Charente), eaux-de-vie.

MM. P. Pignol, père et fils, 8 rue du Treuil à St-Etienne (Loire), manufacturiers spécialistes de rubans, velours unis et envers satin, noirs et couleurs — maison fondée en 1856 — demandent dans chaque principale ville du Canada des agents à la commission représentant déjà des maisons pour la vente d'articles qui s'adressent à la même clientèle de mode.

L. de Guinefolaud. Eau-de-vie de Cognac et fines champagnes à Angoulême (Charente).

G. Ranson & Cie, à Jarnac (Charente), vieilles eau-de-vie de Cognac.

M. P. Bourson, 5 rue St-Joseph à Paris, demande agent pour tout le Canada pour la vente des soieries et rubans de Lyon.

#### OFFRES D'AGENTS OU MAISONS

M. Pascal Garcin, 1 rue de l'Abbé de l'Épée à Marseille, se chargerait de l'agence, pour la France, de bonnes maisons canadiennes.

M. A. Boivin, représentant de grandes maisons et fabriques européennes, se chargerait de l'agence, pour l'Amérique du Sud, d'une bonne maison canadienne.

L'adresse de M. A. Boivin est: Calle Independencia 1778 à Buenos-Ayres (République Argentine).

M. Jules Pony, 1632 rue Ste-Catherine, à Montréal, demande la représentation de librairies françaises et belges pour le Canada.

M. A. Weissenthanner, 168 rue St-Maur à Paris, (succursale à New-York) demande l'agence de maisons canadiennes.

M. H. Sonolet, 2 Cité Paradis à Paris, France, désire entrer en relations avec des négociants, propriétaires ou exportateurs de rondins de sapin blanc (white spruce)

MM. Pector et Ducout, jne, 3 rue Rossini, Paris, France, sollicitent la consignment ou la représentation, pour la vente en France, de produits canadiens manufacturés ou non.

M. Emmanuel Coste, 14 rue Ausone à Bordeaux, demande à représenter en France maisons canadiennes exportant pommes évaporées, haricots pois ronds, homards et saumons en conserves viandes salées et œufs de poisson. Références fournies sur demande.

M. Vianney, 14 rue Paradis, Marseille, demande représentation pour la France d'exportateurs et d'importateurs canadiens.

## AVIS AUX MEMBRES ADHERENTS

Les cotisations courent du 1er janvier au 31 décembre et sont dues pour l'année entière, si ce n'est pour les présentations faites dans le dernier trimestre de l'année. Dans ce cas le paiement de la cotisation est reporté à l'année suivante.

Les membres adhérents de cette Chambre de Commerce reçoivent gratuitement le BULLETIN MENSUEL.

Nous fournissons des renseignements gratuits sur la clientèle et des informations de toutes sortes à nos membres adhérents; nous insérons gratuitement les demandes d'agents de tout commerçant français.

Toute maison établie en France, toute maison française établie à l'étranger peut adhérer à notre Chambre. Il suffit d'en faire la demande et de payer la cotisation qui est de 25 francs par année.

Une fois l'adhésion accordée, on fait partie de notre Compagnie tant qu'on ne donne pas sa démission et, si cette démission parvient après la fin de 3 mois de janvier, la cotisation de l'année commencée est due en entier.

## BREVETS D'INVENTION

OBTENUS PROMPTEMENT.

Marques de Fabrique enregistrées, etc. Notre Guide des Inventeurs est envoyé gratis sur demande.

## MARION & MARION,

Montréal et Washington.

# Meubles

Renaud, King & Patterson

Fabriquants de Meubles,

652 rue Craig. Spécialité de

Meubles de Bureaux,

Ouvrage sur Commande

d'après plans d'architectes,

etc.





L

A

P

A

T

R

I

E



# “La Patrie”



C'est le journal français le mieux renseigné et le plus progressif de la Province de Québec. - - - -

Ses lecteurs se recrutent dans les meilleurs rangs de la société. De sorte que c'est le medium de publicité le plus utile auquel puissent s'adresser tous ceux qui veulent atteindre le public. Une annonce dans les colonnes de “LA PATRIE” produit toujours de bons résultats. - - - -

Les producteurs étrangers d'articles commerciaux qui désirent étendre leur sphère d'action ou entrer en relations avec nos hommes d'affaires, ne manquent jamais d'annoncer dans “LA PATRIE” ce qu'ils ont à mettre sur le marché. - - - -



# “LA PATRIE”

Est un journal essentiellement canadien, disant sa pensée sans crainte et sans faiblesse. Aussi ses succès sont-ils étonnants? Sa circulation, qui est déjà considérable, augmente tous les jours. - - -

C'est le principal organe français du gouvernement Laurier. - - - -

Nous serons heureux d'adresser des numéros specimens aux personnes qui nous en feraient la demande et de leur fournir notre tarif d'annonces.

“LA PATRIE” se recommande à tout le monde par son pourparler, sa véracité et son dévouement pour la classe publique. Ses sources d'informations sont multiples et variées. - - - -

Abonnement \$3.00 par année, \$1.50 pour 6 mois.

“LE CULTIVATEUR” édition hebdomadaire \$1.00 par année. Tous les hommes d'affaires lisent



# “La Patrie”